



Association Gentiane

Assemblée Générale 2008

12 janvier 2010

Riom-ès-Montagnes

Présents :

Guy DELTEIL, Président de l'Association Gentiane, Conseiller-Général Maire de Riom es Montagnes  
Daniel CHEVALEYRE, Vice-Président de l'Association Gentiane, Conseiller-Général Maire de Champs sur Tarentaine

Michel KADIKOFF, Vice-Président de l'Association Gentiane, Maire de Salins

Albert ROCHETTE, Vice-Président de l'Association Gentiane, Maire de Sainte-Eulalie

Jean-Jacques VIALLEIX, Vice-Président de l'Association Gentiane, Maire de Lanobre

Bernard BOUNIOL, Secrétaire de l'Association Gentiane, Président de la CCI du Cantal

Hervé GOUTILLE, Membre du Conseil d'Administration, Maire de Saignes

Gérard LEYMONIE, Membre du Conseil d'Administration, Président de Cantal Expansion

Stéphane BRIANT, Membre du Conseil d'Administration, Président du Conseil de Développement

Jean MALTCHEFF, Membre du Conseil d'Administration, Maire de Salers

Jean-Pierre SOULIER, Communauté de Communes du Pays de Mauriac

Jean-Paul GUYOMARD, Directeur de la société SACATEC, membre du Conseil de Développement

Michel PEYVAL, Communauté de Communes du Pays de Salers

Jean-Pierre DUBOIS, Administrateur Régional MSA, membre du Conseil de Développement

Alexandre DUBOC, chargé de mission Sumène-Artense, membre du Conseil de Développement

Chantal BRON, Directrice de la Communauté de Communes Sumène-Artense

Julien CHARTOIRE, Chef de Projet de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac

Michel VERNIERE, Principal de collège, membre du Conseil de Développement

Audrey PEUVERGNE, Assistante technique FDADMR, membre du Conseil de Développement

Anne RIMEIZE, Directrice de la Communauté de Communes du Pays de Salers

Francis HUMBERT, Président de la Commission Paysages et Environnement

Dominique MALBEC, Directeur de la Communauté de Communes du Pays Gentiane

Eric MOULIER, Président du GVA Saignes-Champs, membre du Conseil de Développement

Christian GAUZY, Commissaire aux comptes

Bruno FAURE, Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers

Marc MAISONNEUVE, Président de la Communauté de Communes Sumène-Artense

Gaston MOURGUES, Président de la Communauté de Communes du Pays Gentiane

Emilien VEYSSEYRE, Chargé de mission Parc des Volcans d'Auvergne

René GOULESQUE, Communauté de Communes Sumène-Artense

Robert BONHOMME, Maire de Trémouille

Patrick BERGER, adjoint au Maire de Salers

Magali BOYER, Directrice adjointe service des territoires du Conseil Régional d'Auvergne

Béatrice CHOMEIL, Maire de Saint-Etienne de Chaumeil

Henri TISSANDIER, Maire-adjoint de Riom es Montagnes

Excusés :

François HOLLANDE, Président du Conseil Général de la Corrèze

Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin

René SOUCHON, Président du Conseil Régional d'Auvergne

Pierre JARLIER, Sénateur du Cantal

Jean-Yves BONY, Député du Cantal

Paul MOURIER, Préfet du Cantal

Guy LACAM, Maire d'Ydes

Marie-Louise CHAMBRE, Membre du Conseil d'Administration

Jean-Marie BORDES, directeur du CPIE du Cantal, Membre du Conseil de Développement

Rolande RABION, Directrice du Pôle Emploi de Mauriac, Vice-présidente de la Commission des Affaires Economiques

Françoise NOUGEIN, AINOC Mauriac, Vice-Présidente de la Commission du Cadre de Vie

Fabrice BALIX, Directeur des Menuiseries du Centre, Membre du Conseil de Développement

Gérard PEYRAC, Directeur de Biovitis, Membre du Conseil de Développement

Jérôme PARENT, Membre du Conseil de Développement

André DUJOLS, Membre du Conseil de Développement

Absents :

Géraud FRUQUIERE, trésorier de l'Association Gentiane

Jean-Maurice EMORINE, trésorier-adjoint de l'Association Gentiane

Gérard PLAZE, Secrétaire de l'Association Gentiane

Nathalie DELCOUDERC JUILLARD, Membre du Conseil d'Administration, Maire de Bort les Orgues

François LACHAZE, Membre du Conseil d'Administration, Maire de Saint-Illide

Le quorum des membres ayant droit de vote étant atteint, les points notés à l'ordre du jour ont pu être régulièrement votés.

### **Fiche du Pays**

Périmètre de Pays arrêté par les préfets des régions Auvergne et Limousin le 9 mai 2003.

Pays reconnu par l'Etat en juin 2004.

67 communes

5 communautés de communes

- Communauté de Communes du Pays de Salers

- Communauté de Communes du Pays de Mauriac

- Communauté de Communes de Sumène-Artense

- Communauté de Communes Bort-Lanobre-Beaulieu

- Communauté de Communes du Pays Gentiane

Une commune isolée : Saint-Pierre

34 000 habitants

167 000 hectares

Président : Mr Guy DELTEIL (Communauté de Communes du Pays Gentiane)

Directeur : Mr Willy MISSONNIER

Siège : Hôtel de Ville  
15400 RIOM ES MONTAGNES  
04.71.67.37.40.  
Fax 04.71.40.36.42.  
payshautcantaldordogne@laposte.net  
www.terres-d-avenir.com

## **Rapport moral**

L'année 2008 a été une année de transition. En effet, suite au départ des deux agents administratifs, Mmes Karine DALBIN et Florence JOSSERAN le 31 décembre 2007, l'association a connu une carence de personnel de 8 mois. La communauté de communes du Pays de Salers a assuré l'intérim, sa directrice assurant le suivi administratif.

L'Assemblée Générale du mois de juin 2008 a renouvelé le Conseil d'Administration. Monsieur Guy DELTEIL a été élu président de l'Association. Son siège a été déplacé de Salers vers Riom-ès-Montagnes et il a été décidé de procéder au recrutement d'un directeur.

Mr Willy MISSONNIER a ainsi été choisi par la commission de recrutement mise en place. Il était auparavant chargé de développement au Pays de la Baie du Mont Saint-Michel, dans la Manche. Sa prise de fonction a été effective le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Afin de s'insérer efficacement dans les procédures en cours, notamment la préparation de la contractualisation Auvergne + avec le Conseil Régional d'Auvergne, et d'entamer un travail de coordination locale entre communautés de communes, il a été nécessaire d'opérer une refonte des statuts. En Assemblée Générale Extraordinaire, le 20 octobre 2008, les membres ont voté cette modification, portant sur la composition du Conseil d'Administration, et sur la création d'un Conseil de Développement structuré (statuts joints).

Les derniers mois de l'année 2008 ont été en partie consacrés aux bilans administratifs (dossiers financiers en attente, soldes de subventions), mais également aux reprises de contacts avec les services des partenaires du Pays : conseils généraux et régionaux, Parc des Volcans, ARDTA, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Cantal Expansion... afin de déterminer les champs d'actions de l'association. Des rencontres ont eu lieu avec les Pays voisins. Le Directeur de l'Association a participé à des travaux et réunions des Réseaux Ruraux Limousin et Auvergnat, de l'Association Créer et Vivre dans le Massif Central.

Au niveau local, un Comité Technique de Pays a été institué, composé des directeurs des communautés de communes et de l'Association Gentiane. Se réunissant en moyenne toutes les trois semaines, il permet de passer en revue les projets des intercommunalités et de travailler à des actions communes. Le Pays joue ainsi pleinement son rôle de coordination, de conseil et de « courroie de transmission » avec les partenaires institutionnels dans le cadre des préparations de contrats.

## **Rapport financier**

La comptabilité est réalisée par le cabinet Ardourel et Mathonier d'Aurillac. Le directeur de l'association assure un suivi quotidien. Le Commissaire aux Comptes est Mr GAUZY.

Il est à noter que la comptabilité présentée est établie pour la période août 2007-décembre 2008, soit 17 mois, afin de passer en 2009 d'une comptabilité août-juillet à une comptabilité janvier-décembre, et coïncider avec les partenaires institutionnels.

Elle tient compte de ces 5 mois supplémentaires, et bien entendu, de la carence de personnel connue entre janvier et août 2008. Il convient d'être attentif au fait qu'elle agrège une partie de rémunération à deux postes, 8 mois sans charges salariales et 4 mois avec une charge salariale renouvelée, pour un poste de travail.

Compte tenu de la carence de personnel, certaines subventions à recevoir ont été recalculées ou sont devenues caduques, étant calculées sur les charges de personnel (Conseil Général, Conseil Régional notamment).

Tableau joint

### **Délibérations :**

Le rapport moral est voté à l'unanimité des membres présents.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé à l'Assemblée, à la suite du rapport du Commissaires aux Comptes que le résultat comptable soit 4 587,26€ soit reporté sur l'exercice suivant : voté à l'unanimité.

### ***Aperçu des actions et du bilan 2009..***

Le budget prévisionnel de l'association s'établit à 95 570€, dont 35 000€ pour les frais d'étude liés au projet Prévention et Vieillesse.

Soit un budget de fonctionnement courant établi à 61070€.

Il est à noter :

- un maintien du niveau des cotisations des communautés de communes
- la disparition du soutien financier de l'Etat
- le vote par le Conseil Général du Cantal d'une convention trisannuelle de soutien à l'ingénierie du Pays (enveloppe de 38 000 €, taux de 25% applicable)
- la contractualisation avec le Conseil Régional pour trois ans à compter de 2010 (enveloppe de 40 000€, taux de 50% applicable)

Compte tenu des faibles montants du budget de l'association, le Conseil Régional du Limousin n'apporte pas de financement contractuel (règle des minimis).

L'Association Gentiane comptera un excédent de près de 6150€ en 2009. (tableau joint), qui interviendra dans le cadre des actions 2010.

## Aperçu année 2009.

L'année 2009 est celle notamment de la préparation du Contrat Auvergne + proposé par le Conseil Régional d'Auvergne. Un important travail de coordination est réalisé, et de relais avec les services régionaux. Plusieurs réunions du Comité Technique de Pays y ont été consacrées. Plus de 70 projets sont inscrits dans ce contrat, soit une prévision de près de 35 000 000 € de travaux sur les trois années du programme.

### **Conseil de Développement**

Monsieur Stéphane BRIANT rappelle que le Conseil de Développement est composé de quatre commissions thématiques. Il indique à Monsieur VIALLEIX, Président de la Communauté de Communes Bort-Lanobre-Beaulieu, qu'il est toujours temps de proposer des ressortissants pour compléter les commissions. Il serait intéressant que le bassin socioéconomique bortoïse puisse participer aux réflexions menées dans ce cadre.

Le Conseil de Développement a participé à la structuration de la stratégie territoriale. Un avis circonstancié a été émis conséquemment à la composition du contrat Auvergne +. Monsieur BRIANT en rappelle les conclusions :

*« Le contrat Auvergne + du Pays Haut-Cantal Dordogne est construit par cinq communautés de communes qui ont fait montre de cinq approches bien différentes. On peut regretter l'absence de projets communs, mis à part bien sûr l'outil « Terres Actives ». La concertation devra être sans doute davantage développée dans les mois à venir, pour faire évoluer ce jeune Pays. On note ainsi l'absence d'un projet phare pour le secteur. Le contrat donne encore trop à penser que la démarche est opportuniste et trop peu stratégique ou prospective. Son caractère éclectique en ressort plus appuyé : des projets d'aménagements importants côtoient d'autres actions plus basiques et édilitaires.*

*La forme du tableau récapitulatif m'inspire une réflexion de fond : les projets émergeant aux lignes sectorielles sont fondus dans un projet contractuel. Il me semble que le contrat Auvergne + devrait davantage se concentrer sur les actions visant à décliner les stratégies prospectives et cherchant l'innovation et l'efficacité territoriales. »*

Parallèlement au Conseil de Développement, le Conseil Culturel Territorial est recréé et se réunit à deux reprises, en juin à Riom-ès-Montagnes puis en novembre à Champs sur Tarentaine pour la présentation du projet culturel du territoire.

Le Pays répond aux appels à projets, comme celui sur l'accueil dans le Massif Central. Sa proposition n'est pas retenue, mais l'action imaginée, innovante, appelée « Terres Actives » trouve un écho favorable auprès des services du Conseil Régional et de l'Agence Régionale de Développement des Territoires. Ce projet important pour l'amélioration de la qualité et des conditions d'accueil des porteurs de projets est partagé par les communautés de communes. Il verra le jour en 2010. Il s'agit d'un dispositif composé d'un outil logiciel partagé, de journées thématiques de sensibilisation à l'accueil, et de communication.

Le Pays est également porteur d'une autre action innovante, dans le domaine de la santé. Il est pilote, en partenariat avec le Groupement Régional de Santé Publique d'Auvergne, la

DDASS Cantal, la Direction de la Solidarité Départementale du Cantal, la CPAM et le Pays de Saint-Flour Haute Auvergne, dans la réflexion sur la Prévention et le Vieillissement. Le cabinet d'étude entamera ses travaux en décembre 2009.

## **2010**

Orientations :

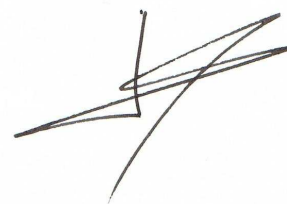
Suivi des dossiers inclus dans le Contrat Auvergne +  
Animation du Conseil de Développement  
Réalisation du projet « Terres Actives »  
Suite de l'étude Prévention et Vieillissement

Sur la proposition de Monsieur HUMBERT, Président de la Commission Paysages et Environnement, une réunion d'information élargie sera organisée sur les questions liées au renouvellement des concessions des retenues et barrages des bassins de la Rhue et de la Tarentaine. Une présentation relative aux impacts environnementaux, touristiques et socioéconomiques permettra de débattre de ce thème important pour la région.

La séance est levée à 15h.

Rapport certifié fidèle aux présentations et débats,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, abstract shape.

Guy DELTEIL